Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Pénalités sur frais de succession

Par fmag

Bonjour,

Le père de mon mari est décédé en janvier 2011 et ma belle mère n'a jamais réglé les frais de succession. Elle a reçu peu après le décès un courrier lui réclamant une somme de 2500 ? pour la succession mais n'a rien fait. Que se passe t-il aujourd'hui si elle décide de faire s'occuper de régler la succession ? Y aura t-il des pénalités ?

Vous remerciant par avance.
Cordialement

Par ESP

Bonjour
Est-ce la succession qui n'a jamais été réglée...ou ces 2500 de frais ?

Par fmag

Bonjour,

Les 2, ma belle mère n'a jamais fait les papiers avec le notaire.

Cordialement